

**PROCES VERBAL
COMITE DIRECTEUR
du 03 OCTOBRE 2020**

En vidéo conférence



Association loi 1901
Déclarée à la Préfecture du Nord le 1 Juillet 2017 (W595000765)
Siège : 48 de La Résistance - 59155 Faches-Thumesnil

Présents en présentiel : DECONNINCK Didier - DEREK Philippe - VANALDERWELT Pierre Yves - VEREECKE Philippe - SERGENT Philippe.

En vidéo : BAGATTO Cinthya - CICHY Jean Claude - DUBOIS Frédéric - DELHAYE Jean Pierre - GOUBIN Christophe – PUJOL Aurore - GUILLET Ludovic - LECLERCQ André - CYRULIK Gaëtan

Excusés : DUBOIS Anne – FOSSE Pauline –BIGUENET Viviane – TASSAN Marie Edith – TASSAN Hervé.

Début de séance 9h15

Le Président ouvre la séance en remerciant les membres présents,

Rend compte des informations données lors de l'Ag fédérale du 26 septembre 2020,

Fait le point sur les engagements et les licences, Pierre Yves indique le nombre d'équipes jeunes engagées en coupe de France (106 équipes)

Le Président rend compte des discussions avec Gaëtan sur l'intention de libérer le local de La Ferre, celui-ci étant utilisé que par Gaëtan. La proposition est et en accord avec Gaëtan de transférer le siège chez lui.

Intervention de Jean Didier : précise que le local de La Ferre était inclus dans le protocole d'accord entre la ligue des Flandres et la ligue de Picardie et qu'il est important de garder un point d'encrage en Picardie.

Le point d'encrage restera et sera la nouvelle adresse sera celle de Gaëtan.

Intervention de Frédéric : intervient pour indiquer que ce projet n'est pas à l'ordre du jour et qu'il faudrait pouvoir avoir une réflexion plus importante.

Ce point est retiré et sera reportée dans l'ordre du jour du CDR du 30 Octobre

Proposition de changement du véhicule, pour éviter les frais d'entretien et le cout du carburant.

Après discussion, le Président demande la mise au vote :

Changement du véhicule.

Pour 11 voix

Abstention de Frédéric Dubois,

Reprise de l'ordre du jour, Approbation des BRI de 00 à 7 : Adopté à l'unanimité

Préparation AGE du 21 Novembre 2020 : acceptation du rétro planning et envoi des documents de candidature.

CRS Pierre Yves

En raison du Covid il est envisagé que les matchs reportés seront joués en fin de saison

La FMDE obligatoire

Une réunion de la commission sportive aura lieu le 10 octobre pour finaliser les RPE /RGER

Les points importants :

Comment classer les clubs en fin de saison, principalement pour la PNM il y a 3 poules et seulement 2 accessions en N3 ?

Comment gérer les classements en fonction des différents nombres de matchs joués ? premier phase, saison totale, saison blanche, voir PV2 CCS FFVolley

Classement de fin de saison pour revenir à des poules normales, 10 ou 12 équipes et 2 poules en PN, combien de montées et de descentes, voir rédaction des RPE

Classement des poules de R1M 3 poules de 10 et 1 poule de 7 maintenant suite au FG de SEDAN

La coupe des HAUTS DE FRANCE seniors, maintien, annulation, remodelage de la formule, sachant que le premier tour est le 17/10.

La suite à donner pour les saisons à venir, 2 ou 3 niveaux régionaux ? je pense qu'on n'aura pas le temps lors de cette réunion, mais il faut y réfléchir

Préciser à nouveau dans le BRI le règlement exceptionnel sur la Covid 19.

Proposition de Philippe : revoir procédure BE faire une synthèse et envoyer au CA.

FIN de séance à 11h

Le Secrétaire

DEREP PHILIPPE